George Russell Boucher, écuyer, dans le district électoral de Carleton;

Alfred Henry Bence, écuyer, dans le district électoral de Saskatoon City.

## PRÉSENTATION DES NOUVEAUX DÉPUTÉS

L'honorable Angus Lewis Macdonald, député de la circonscription électorale de Kingston City, est présenté par le très honorable W. L. Mackenzie King et par l'honorable J. L. Ralston.

M. Louis O. Breithaupt, député de la circonscription électorale de Waterloo-Nord, est présenté par le très honorable W. L. Mackenzie King et par l'honorable C. D. Howe.

M. George Russell Boucher, député de la circonscription électorale de Carleton, est présenté par l'honorable R. B. Hanson et par M. J. H. Harris.

M. Alfred Henry Bence, député de la circonscription électorale de Saskatoon City, est présenté par l'honorable R. B. Hanson et par M. E. E. Perley.

## CHAMBRE DES COMMUNES

don du fauteuil de sir john bourinot, greffier de la chambre de 1880 à 1903

M. l'ORATEUR: Je crois à propos d'apprendre à la Chambre que durant l'intersession, M. Beauchesne, greffier de la Chambre, a reçu une lettre de M. Arthur Sydney Bourinot, fils de sir John Bourinot, qui fut greffier de la Chambre de 1880 à 1903, offrant à la Chambre des communes le fauteuil que sir John Bourinot avait occupé dans l'exercice de ses fonctions et qui était resté en la possession de sa famille.

M. Beauchesne a accepté ce cadeau et exprimé ses vifs remerciements au donateur. Le fauteuil a été placé près de la table et M. Beauchesne l'occupe maintenant.

## PROROGATION DU PARLEMENT

Le major A. R. Thompson, huissier à la verge noire, remet le message suivant:

Monsieur l'Orateur, le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des délibérations de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et les membres des Communes se rendent à la salle du Sénat.

## DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Il plaît au député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session de la dix-neuvième législature du Canada par le discours suivant: Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Quand la présente session s'est ouverte en mai, l'un après l'autre, en une rapide succession, plusieurs pays libres avaient subi l'agression nazie. Avant l'ajournement du 7 août, l'Italie s'était jointe à sa partenaire de l'Axe en qualité d'ennemie déclarée; la résistance de la France s'était écroulée et le gouvernement français avait capitulé. La Grande-Bretagne elle-même était menacée d'invasion. Le théâtre du conflit avait commencé de s'étendre à des territoires extra-européens. La guerre continuait entre la Chine et le Japon. Seuls parmi les nations de l'univers, le Royaume-Uni et les dominions britanniques se tenaient sous les armes, pour défendre la liberté du monde.

Le Canada s'est volontiers chargé des responsabilités grandissantes que lui imposaient les événements. Les mesures que vous avez prises tendaient à l'exécution de la tâche immédiate de participer plus complètement à la défense de la Grande-Bretagne et de protéger notre pays plus efficacement contre les troubles intérieurs et les attaques de l'extérieur. Elles avaient aussi pour objet la tâche à longue échéance d'assurer la défaite ultime de l'ennemi.

A ces fins, la structure des services administratifs a subi des modifications et fait l'objet d'expansions. Un département de la Défense nationale pour l'air et un département de la Défense nationale pour le service naval ont été créés. On a accru les attributions du ministère des Munitions et Approvisionnements et on en a renforcé les cadres. On a établi un ministère des Services nationaux de guerre. La loi sur la mobilisation des ressources nationales a conféré au Gouvernement le pouvoir d'appliquer à la défense du Canada et de la cause commune toutes les ressources du pays, humaines aussi bien que matérielles. Dans les divers domaines de l'activité de guerre, il y a eu expansion et accélération constantes de l'entraînement, du transport, de la fabrication et de la production.

Par l'adoption de la loi sur l'assurance-chômage, vous avez contribué puissamment à la stabilité industrielle et financière en temps de guerre, comme à la sécurité et à la justice sociales en temps de paix. C'est une source de profonde satisfaction que toutes les provinces aient approuvé le projet d'amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord nécessaire pour permettre au Parlement du Canada d'instituer l'assurance-chômage.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie des crédits que vous avez votés. La détermination du peuple canadien d'appuyer et de défendre la cause pour laquelle nous avons pris les armes s'est manifestée dans la généreuse acceptation par tous de ses lourds fardeaux financiers.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Il est devenu bien évident que la soif de conquête continuera d'étendre le théâtre des hostilités. La lutte en faveur de la liberté sera longue et pénible. Puisse Dieu tout-puissant guider et soutenir ses braves défenseurs.

Ainsi s'est terminée la première session de la dix-neuvième législature.